

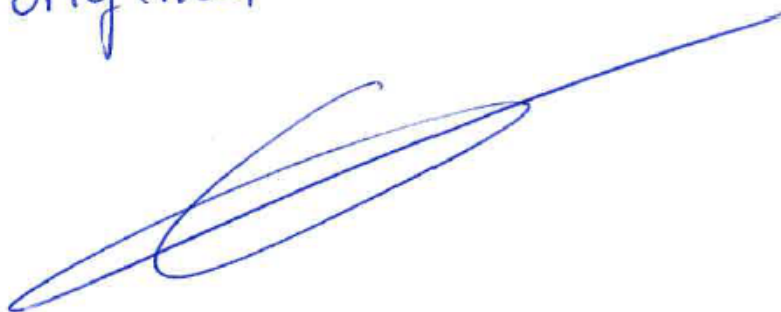
Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 27/09/2024 - 49247 - 2019 B 07352 - 852 739 085 - 2EL CONSEIL

Sommaire

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

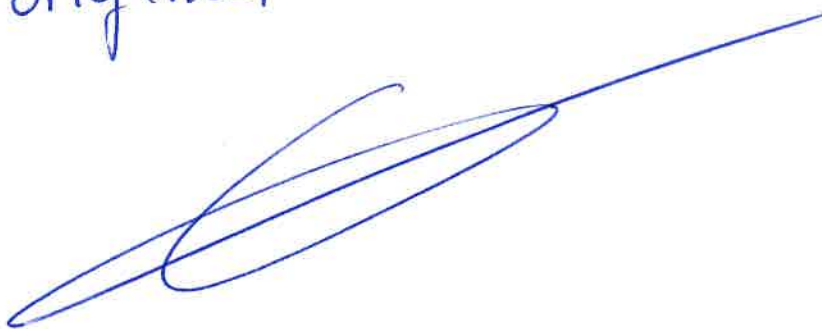
————— B I L A N —————	1
<i>Bilan Actif et Passif</i>	2
<i>Détail des comptes d'Actif</i>	3
<i>Détail des comptes de Passif</i>	4
————— R E S U L T A T —————	5
<i>Compte de résultat</i>	6
<i>Détail du compte de résultat</i>	7
————— A N N E X E —————	8
<i>Immobilisations - Amortissements</i>	9
————— ETATS FISCAUX —————	10
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	11
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	12
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	13
<i>BIC-RS 2033 A - Bilan</i>	14
<i>BIC-RS 2033 B - Compte de résultat</i>	15
<i>BIC-RS 2033 C - Immobilisations Amortissements</i>	16
<i>BIC-RS 2033 D - Provisions Déficits</i>	17
<i>BIC-RS 2033 E - Valeur ajoutée</i>	18
<i>BIC-RS 2033 F - Composition du capital social /1</i>	19
<i>BIC-RS 2033 G - Filiales et participations /1</i>	20

Copie certifiée conforme
à l'original



Etats financiers au 31/12/2023**Bilan**

*Copie certifiée conforme
à l'original*



Bilan

Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles				
	Immobilisations financières (1)	1 350		1 350	2 000
	Total I	1 350		1 350	2 000
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	Créances clients et comptes rattachés (2)				
	Autres créances (3)				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	509		509	373
	Charges constatées d'avance				
Total II	509		509	373	
Total général I + II	1 859		1 859	2 373	

Passif

		31/12/2023	31/12/2022
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	1 000	1 000
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(1 327)	(306)
	RESULTAT DE L'EXERCICE	(2 364)	(1 021)
	Subventions d'investissement		
Provisions réglementées			
Total I	(2 691)	(327)	
	Total II		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés *		
	Dettes fiscales et sociales		
	Comptes courants d'associés	4 550	2 700
	Autres dettes		
Produits constatés d'avance			
Total III	4 550	2 700	
Total général I+II+III	1 859	2 373	

(1) Dont immobilisations financières - 1 an

(2) Dont créances à plus d'un an

(3) Dont comptes courants associés débiteurs

(4) Dont dettes à plus d'un an

Coût de revient des immobilisations acquises

Prix de vente hors TVA des immob. cédées

650

Détail des comptes d'Actif

Etat exprimé en euros

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Actif immobilisé	1 350,00	<i>72,63</i>	2 000,00	<i>84,27</i>	(650,00)	<i>-32,50</i>
Immobilisations financières	1 350,00	<i>72,63</i>	2 000,00	<i>84,27</i>	(650,00)	<i>-32,50</i>
26100100 TITRES BELLAMAX			200,00	<i>8,43</i>	(200,00)	<i>-100,00</i>
26100200 TITRES PBML COURCHEVEL	750,00	<i>40,35</i>	750,00	<i>31,60</i>		
26100300 TITRES DEA MAX ROMANS	300,00	<i>16,14</i>	300,00	<i>12,64</i>		
26100400 TITRES DEA MAX ROPPENHEIM	300,00	<i>16,14</i>	300,00	<i>12,64</i>		
26100500 TITRES LDR LYON			450,00	<i>18,96</i>	(450,00)	<i>-100,00</i>
Actif circulant	508,80	<i>27,37</i>	373,24	<i>15,73</i>	135,56	<i>36,32</i>
Disponible	508,80	<i>27,37</i>	373,24	<i>15,73</i>	135,56	<i>36,32</i>
51200000 BANQUE	508,80	<i>27,37</i>	373,24	<i>15,73</i>	135,56	<i>36,32</i>
Total du Bilan Actif	1 858,80	<i>100,00</i>	2 373,24	<i>100,00</i>	(514,44)	<i>-21,68</i>

Détail des comptes de Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2023 12		01/01/2022 12		Variations	
	31/12/2023	mois	31/12/2022	mois		%
TOTAL I - Capitaux propres	(2 691,20)	<i>-144,7</i>	(326,76)	<i>-13,77</i>	(2 364,44)	<i>-723,60</i>
Capital Social ou individuel	1 000,00	<i>53,80</i>	1 000,00	<i>42,14</i>		
10130000 CAPITAL SUSCRIT APPELE VERSE	1 000,00	<i>53,80</i>	1 000,00	<i>42,14</i>		
Report à nouveau	(1 326,76)	<i>-71,38</i>	(305,64)	<i>-12,88</i>	(1 021,12)	<i>-334,09</i>
11900000 Report à nouveau	(1 326,76)	<i>-71,38</i>	(305,64)	<i>-12,88</i>	(1 021,12)	<i>-334,09</i>
Résultat de l'exercice	(2 364,44)	<i>-127,2</i>	(1 021,12)	<i>-43,03</i>	(1 343,32)	<i>-131,55</i>
Provisions pour risques et charges						
Total III Dettes	4 550,00	<i>244,78</i>	2 700,00	<i>113,77</i>	1 850,00	<i>68,52</i>
Comptes courants d'associés	4 550,00	<i>244,78</i>	2 700,00	<i>113,77</i>	1 850,00	<i>68,52</i>
45500000 C/C ELIE LEDERER	4 550,00	<i>244,78</i>	2 700,00	<i>113,77</i>	1 850,00	<i>68,52</i>
Total du Passif	1 858,80	<i>100,00</i>	2 373,24	<i>100,00</i>	(514,44)	<i>-21,68</i>

Etats financiers au 31/12/2023

**Compte
de
Résultat**

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

RESULTAT COMPTABLE	Export	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises			
Production vendue (Biens)			
Production vendue (Services et Travaux)			
Productions stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits			
Total des produits d'exploitation			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			
Autres achats et charges externes		2 364	1 021
Impôts, taxes et versements assimilés			
Rémunérations du personnel			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements et dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges			
Total des charges d'exploitation		2 364	1 021
RES ULTAT D'EXPLOITATION		(2 364)	(1 021)
Produits financiers			
Produits exceptionnels		650	
Charges financières			
Charges exceptionnelles		650	
Impôts sur les bénéfices			
BENEFICE ou PERTE		(2 364)	(1 021)
RESULTAT FISCAL		Col. 1	Col. 2
Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			
Provisions non déductibles			
Impôts et taxes non déductibles			
Réintégrations diverses			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Exonérations ou abattement sur le bénéfice			
Déductions diverses			
RES ULTAT FISCAL avant imputation des déficits antérieurs (Bénéfice col.1-Déficit col.2)			2 364
Déficit de l'exercice reporté en arrière			
Déficits antérieurs reportables			
RES ULTAT FISCAL après imputation des déficits (Bénéfice col.1-Déficit col.2)			2 364

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2023	12	01/01/2022	12	Variations	%
	31/12/2023	mois	31/12/2022	mois		
Total des produits d'exploitation						
Total des charges d'exploitation		2 364,44		1 021,12	1 343,32	<i>131,55</i>
Autres achats et charges externes		2 364,44		1 021,12	1 343,32	<i>131,55</i>
61600000 ASSURANCE		1 710,84		867,52	843,32	<i>97,21</i>
62780000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE		653,60		153,60	500,00	<i>325,52</i>
Résultat d'exploitation		(2 364,44)		(1 021,12)	(1 343,32)	<i>-131,55</i>
Total des produits exceptionnels		650,00			650,00	
77560000 Cession immo financières		650,00			650,00	
Total des charges exceptionnelles		650,00			650,00	
67560000 Val.comptables él. actif cédés		650,00			650,00	
Résultat de l'exercice		(2 364,44)		(1 021,12)	(1 343,32)	<i>-131,55</i>

Etats financiers au 31/12/2023

ANNEXE

Immobilisations - Amortissements

Etat exprimé en euros

IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2023
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	2 000		650	1 350
TOTAL GENERAL	2 000		650	1 350

AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 31/12/2023
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL GENERAL				

Etats financiers au 31/12/2023

**ETATS
FISCAUX**

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le **01012023** et clos le **31122023** Régime simplifié d'imposition Régime réel normal
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Si PME innovante Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société		Adresse du siège social	
SASU 2EL CONSEIL			
SIRET	85273908500011		
Adresse du principal établissement		Ancienne adresse en cas de changement	
43 BD DU COMMANDANT CHARCOT			
92200 NEUILLY SUR SEINE			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante SIRET
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

B ACTIVITÉ

Activités exercées Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal Bénéfice imposable à 15% Déficit 2 364
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2. Plus-values
PV à long terme imposables à 15% PV à long terme imposables à 19% PV exonérées (art. 238 quindecies)
Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0%

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations
Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies
Reprise d'entreprise en difficulté art.44 septies Zones franches d'activité art.44 quaterdecies Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies Autres dispositifs
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies Sociétés d'investissements immobiliers cotées Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé **COMPTABILITE EXPERT**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : Nom et adresse du conseil :
Tél : Tél :

OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante) Identité du déclarant :
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné : Date : Lieu : **NEUILLY SUR SEINE**
Qualité et nom du signataire : **PRESIDENT**
N° d'agrément : Signature : **LEDERER ELIE**

Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire :

IMPOT SUR LES SOCIETES

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SASU 2EL CONSEIL**
et Date de clôture de l'exercice **31122023**

K **DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2023, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONNS (article 222 bis du CGI)**

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise		SASU 2EL CONSEIL		43 BD DU COMMANDANT CHARCOT		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		92200 NEUILLY SUR SEINE					
SIRET		8 5 2 7 3 9 0 8 5 0 0 0 1 1		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		31122023	
				Exercice N-1 clos le		31122022	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	1 350	042		1 350	2 000
	Total I (5)	044	1 350	048		1 350	2 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068		070			
		072		074			
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	509	086		509	373
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	509	098		509	373
	Total général (I + II)	110	1 859	112		1 859	2 373
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000		1 000	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134		(1 327)		(306)	
	Résultat de l'exercice	136		(2 364)		(1 021)	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
Total I	142		(2 691)		(327)		
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166					
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172					
	Comptes courants d'associés	173		4 550		2 700	
	Autres dettes	175					
Produits constatés d'avance	174						
Total III	176		4 550		2 700		
Total général (I + II + III)	180		1 859		2 373		
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		650

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SASU2EL CONSEIL		Néant				
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31122023	Exercice N-1 clos le 31122022			
				1	2			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210				
	Production vendue	{ biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214			
				217	218			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *			224				
	Subventions d'exploitation reçues			226				
	Autres produits			230				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234				
	Variation de stock (marchandises) *			236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240				
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	2 364	1 021		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244				
	Rémunérations du personnel *			250				
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252				
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254				
	Dotations aux provisions			256				
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259 260	262				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	2 364	1 021	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(2 364)	(1 021)		
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers (III)			280				
	Produits exceptionnels (IV)			290	650			
	Charges financières (V)			294				
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	650		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348					
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(2 364)	(1 021)		
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312		314	2 364	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles*			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330				
			écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249	251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44, sexies A)	986		989				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		991				
	ZFA NG (44, quaterdecies)	345		344				
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		127				
	dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346		655			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		645			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	648		649			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)						
								Déduction exceptionnelle simulateur de conduite 641
								Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647
							Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) 990	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352		354	2 364	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356				
	Déficits antérieurs reportables : * 1 327 dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370		372	2 364	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	2 000	482		484	650	486	1 350				
TOTAL		490	2 000	492		494	650	496	1 350				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572		574		576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5			
		6		7		8		9		10			
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
						19 %	15 % ou 12,80 %	0 %					
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧						
1	650		650	650									
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	650	580	582	650	584	650	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579			Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL							596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SASU 2EL CONSEIL**

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations	Reprises		
Fonds commercial	681	683		
Autres Immob. incorp.	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710	715	2	
Constructions	720	725	3	
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	4	
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	5	
Matériel de transport	750	755	6	
Autres immobilisations corporelles	760	765	7	
TOTAL	770	775	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B 780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	1 327
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice 982 bis
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	1 327
Déficits de l'exercice	860	2 364
Total des déficits restant à reporter	870	3 691

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

DGFiP N° 2033-E 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 2EL CONSEIL		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012023		et clos le : 31122023	
Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121		
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		2 364
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152		2 364
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	(2 364)
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1 330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|2|3

N° SIRET 8|5|2|7|3|9|0|8|5|0|0|0|1|1

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 2EL CONSEIL

ADRESSE (voie) 43 BD DU COMMANDANT CHARCOT

CODE POSTAL 92200 VILLE NEUILLY SUR SEINE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique LEDERER Prénom(s) ELIE
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 1 000
Naissance : Date 19111980 N° département 75 Commune PARIS Pays FRANCE
Adresse : N° 43 Voie BD DU COMMANDANT CHARCOT
Code postal 92200 Commune NEUILLY SUR SEINE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

0 (1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|2|3|

N° SIRET 8|5|2|7|3|9|0|8|5|0|0|0|1|1

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 2EL CONSEIL

ADRESSE (voie) 43 BD DU COMMANDANT CHARCOT

CODE POSTAL 92200 VILLE NEUILLY SUR SEINE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique SARL Dénomination PBML COURCHEVEL

N° SIREN (si société établie en France) 878100320 % de détention 15,00

Adresse : N° 16 Voie RUE DE LOGELBACH

Code postal 75017 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination DEA MAX ROMANS

N° SIREN (si société établie en France) 878668201 % de détention 30,00

Adresse : N° 14 Voie RUE MARTEL

Code postal 75010 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination DEA MAX ROPPENHEIM

N° SIREN (si société établie en France) 888599859 % de détention 30,00

Adresse : N° 14 Voie RUE MARTEL

Code postal 75010 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

2EL CONSEIL
SASU au capital de 1 000,00 €
Siège social : 43 Boulevard du Commandant Charcot, 92200 Neuilly-sur-
Seine, France
852739085 R.C.S. NANTERRE
(la " Société ")

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

Le 20/09/2024, **elie lederer**, agissant en qualité d'associé de la société **2EL CONSEIL**, société au capital de 1 000,00 €, dont le siège social est situé 43 Boulevard du Commandant Charcot, 92200 Neuilly-sur-Seine, France, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 852739085 (ci-après la " Société "),

A pris les décisions suivantes :

Première décision

(Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023)

L'associé unique, connaissance prise des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023, du rapport de gestion du Président, approuve les comptes de l'exercice social clos le 31/12/2023, ainsi que toutes les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport, et desquelles il résulte pour ledit exercice un résultat déficitaire de -2 364,00 €.

En conséquence, il donne aux dirigeants quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que la Société n'a pas enregistré de dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code.

Deuxième décision

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2023)

L'associé unique constate **une perte de -2 364,00 €** qu'il décide de reporter intégralement à l'exercice suivant. En conséquence de l'affectation décidée ci-

avant, l'associé unique constate que les capitaux propres de la Société s'élèvent à -2 691,00 €, répartis comme suit :

Capital social	1 000,00 €
Prime d'émission	0,00 €
Réserve légale	0,00 €
Réserve statutaire	0,00 €
Autres réserves	0,00 €
Subvention d'investissement	0,00 €
Report à nouveau	-3 691,00 €
Total	-2 691,00 €

En outre, pour les besoins des dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous mentionnons qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois exercices précédents.

Troisième décision

(Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce et mentionnées dans le rapport spécial du Président)

L'associé unique prend acte du rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce et prend acte de l'absence de conventions mentionnées dans ledit rapport.

Quatrième décision

(Pouvoirs en vue des formalités)

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée générale pour accomplir toutes formalités de publicités et de dépôt, et généralement faire le nécessaire aux fins de ce qui précède.

Cinquième décision

(Continuation de l'activité malgré des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social)

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et après avoir constaté que les capitaux propres aux termes des comptes clos le 31/12/2023 approuvés ce jour sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, et statuant conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du code de commerce, l'associé unique décide de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.

elie lederer
Associé

Elie lederer